Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213500440-20260630-BROUALAN202630D-DE

COMMUNE DE BROUALAN
République Française
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 2026

Nombre de membres : **11**
En exercice : **11**
Ont délibéré : 9
Date de convocation : 23/06/206

L'an deux mil vingt six, le mardi 30 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **DAVY André**, maire.
Etaient présents : **DAVY André, , LELAVANDIER René, PARIS Paulette, DEMANGE Jean-Luc, TAS Alice, CHAUSSE Patrick, TRÉCAN Régine, SIMON Valérie, HOUBAERT Marion, LOUAGE Jérémie,**
Absents : **VALLET Marylène (pouvoir à M Davy)**
M Demange Jean-Luc a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 30/2026 – 7.1 BUDGET COMMUNE – Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 de Monsieur Le Trésorier du Service de Gestion Comptable et de Monsieur l'ordonnateur Pour modification des restes à réaliser 2025

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la réception d'un courrier du Préfet concernant le contrôle budgétaire du compte financier unique 2025 et du budget primitif 2026. Ce courrier fait mention d'un déficit d'exécution 2025 lié aux restes à réaliser inscrits au budget principal.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir voter à nouveau le CFU 2025, l'affectation du résultat 2025 et le BP 2026 en tenant compte du montant corrigé et sincère des restes à réaliser.

L'assemblée est invitée à désigner un Président de séance pour le vote du CFU 2025 du budget principal et du budget annexe assainissement, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Le Maire propose de désigner M LELAVANDIER René , Adjoint au Maire .
Monsieur LELAVANDIER René , président de séance, soumet à l'assemblée délibérante, le CFU 2025 du budget principal de la Commune , dressé par Monsieur André DAVY, Maire et Monsieur Gilles DUPIN , comptable de la collectivité.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213500440-20260630-BROUALAN202630D-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Libellés chapitres	**REALISATIONS 2025**
DEPENSES		
Chapitre 011	Charges à caractère général	55 375.74
Chapitre 012	Charges de personnel	119 367.13
Chapitre 014	Atténuation de produits	3 496.12
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	116 395.43
Chapitre 66	Charges financières	13 251.90
Chapitre 67	Charges spécifiques	
TOTAL DEPENSES REELLES		307 886.32
Chapitre 042	Dotations aux amortissements	0
TOTAL DEPENSES		**307 886.32 €**
RECETTES		
Chapitre 013	Atténuation de charges	18 059.44
Chapitre 70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 395.50
Chapitre 73	Impôts et taxes	40 937.00
Chapitre 731	Fiscalité locale	138 495.00
Chapitre 74	Dotations et participations	132 496.57
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	40 892.16
Chapitre 76	Produits financiers	0
Chapitre 77	Produits spécifiques	0
Chapitre 78	Dépréciations créances	108.96
TOTAL RECETTES REELLES		**373 384.63**
Chapitre 002	**Résultat de fonctionnement 2024 reporté**	**11 208.70**
TOTAL RECETTES		**384 593.33**

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE 2025 **76 707.01 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Libellés chapitres/opération	**REALISATIONS 2025**
DEPENSES		
Chapitre 16	Emprunts	51 765.43
Chapitre 20	Immobilisations corporelles	70 618.03
Chapitre 23	Immobilisations en cours	734 271.47
TOTAL DEPENSES REELLES		856 654.93
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	4 984.52
Chapitre 204	Subvention d'équipement versée	
TOTAL DEPENSES		**861 639.45 €**
RECETTES		
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	136 232.27
Chapitre 13	Subventions d'investissement	168 238.76

Commune de Broualan
Mairie 1 place de la mairie 35120 BROUALAN
02.99.80.03.08 / mairie@broualan.fr

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213500440-20260630-BROUALAN202630D-DE

Chapitre 16	Emprunts cautions	
TOTAL RECETTES REELLES		**865 376.88**
Chapitre 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	4 984.52
Chapitre 001	Résultat investissement 2024 reporté	0
TOTAL RECETTES	résultat	**870 361.40 €**

RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLOTURE 2025 **8 721.95 €**

BUDGET PRINCIPAL Fonctionnement	
Dépenses	**307 886.32** €
Recettes	**373 384.63** €
Bilan exercice	**65 498.31** €
Excédent/déficit antérieur reporté (002)	11 208.70 €
Résultat de fonctionnement	**76 707.01 €**

Investissement	
Dépenses	861 639.45 €
Recettes	870 361.40 €
Bilan exercice	8 721.40 €
Excédent/déficit antérieur reporté (001)	**-31 296.65** €
Résultat d'investissement	**- 22 574.70€**

Total dépenses	1 169 525.77 €
Total recettes	1 243 746.03 €
Bilan exercice	74 220.26 €
Excédent antérieur reporté	- 20 087.95 €
RESULTAT EXERCICE	**54 132.31 €**

Total reste à réaliser Dépenses	564 553.53 €
Total reste à réaliser Recettes	462 142.24 €
Bilan reste à réaliser	- 102 411.29 €

Excédent de résultat reporté	0 €
Besoin d'affectation au c/1068 besoin de financement	124 985.99 €

Le résultat d'investissement fait ressortir un besoin de financement de 124 985.99 €, il est nécessaire d'affecter en investissement une partie du résultat de la section de fonctionnement, au compte 1068.

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-213500440-20260630-BROUALAN202630D-DE

Après présentation des CFU 2025 du budget principal de la Commune , Monsieur André DAVY , Maire, quitte la salle pour permettre à l'assemblée de les voter.
Monsieur LELAVANDIER René . invite l'assemblée à se prononcer sur le CFU de l'exercice 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 9 voix POUR, 0voix CONTRE, et 0 abstention :

- **APPROUVE le compte financier unique du budget principal de la Commune**
- **CHARGE Monsieur Le Maire de signer les pièces afférentes**

Cette délibération N°30/2026 remplace la délibération N° 15/2026 du 23/04/2026 en ce qui concerne le CFU du budget principal de la commune.

Le Maire
André DAVY

Le Secrétaire de Séance
Jean-Luc DEMANGE





Commune de Broualan
Mairie 1 place de la mairie 35120 BROUALAN
02.99.80.03.08 / mairie@broualan.fr